



Adoption du règlement #298 relatif au droit de préemption

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Durham-Sud, qu'un projet de règlement #298 relatif au droit de préemption a été présenté et déposé à la séance ordinaire du 1^{er} mai 2023

Le projet de règlement n° 298 relatif au droit de préemption, vise notamment à :

- Permettre à la municipalité d'acquérir des immeubles à des fins municipales au même prix ainsi qu'aux mêmes conditions prévus à l'offre d'achat d'un tiers;
- Par des fins municipales, on entend :
 - ✓ Aménager un espace public, un parc, un espace vert ou un terrain de jeu ;
 - ✓ Développer le Parc régional ou le réseau de sentiers récréatifs ;
 - ✓ Protéger un milieu naturel ou un milieu humide ;
 - ✓ Implanter ou agrandir un immeuble municipal ou un établissement scolaire ;
 - ✓ Aménager des infrastructures municipales ;
 - ✓ Favoriser la création ou aménager des logements sociaux, abordables ou familiaux ;
 - ✓ Protéger un immeuble d'intérêt patrimonial ;
 - ✓ Aménager une voie publique ou un réseau cyclable ;
 - ✓ Soutenir le développement économique ;
 - ✓ Créer une réserve foncière, etc...

Ce règlement sera adopté lors de la séance ordinaire du 5 juin 2023, au 130, rue Principale à Durham-Sud.

Donné à Durham-Sud, ce 4^e jour du mois de mai 2023.

Julie St-Laurent
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Durham-Sud

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Julie St-Laurent, greffière-trésorière de la Municipalité de Durham-Sud, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 4^{ième} jour du mois de mai 2023. En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 4 mai 2023.

Julie St-Laurent
Directrice générale et greffière-trésorière